

Comment associer récoltes annuelles, élevage et arbres ? Et si la forêt redevenait un territoire agricole et humain ? Le Fonds Archimbaud finance projets et réflexions.

Le renouveau de l'agroforesterie

Tout commence avec les Romains. Lorsqu'ils colonisent la Gaule, ils redoutent les forêts où se cachent brigands, rebelles et animaux sauvages. Pour limiter le risque d'embuscade, ils tracent des voies romaines rectilignes et, comme le raconte le botaniste Francis Hallé, font cultiver aux peuples conquis des plantes annuelles et basses. Auparavant, le paysage s'étageait, comme dans les Syrtes décrites par Plin l'Ancien : « Là, sous un palmier très élevé, croît un olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier une vigne. Sous la vigne, on sème le blé, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous dans l'ombre les uns des autres ». Des vestiges de ce jardinage subsistent avec les vignes en hautain que l'on observe encore en Campanie et au Portugal : accrochées à des peupliers d'une dizaine de mètres, elles se vendangent sur des échelles. Entre les rangs, on binait le potager, on cultivait du blé.

LE TIERS DE LA FRANCE

Incroyable, mais vrai : avec 17 millions d'hectares, la forêt couvre près du tiers du territoire national, soit la superficie qu'elle occupait au Moyen-Age. Ce territoire peu connu, inhabité, « zone blanche » des réseaux téléphoniques et routiers, s'accroît avec l'abandon de terres agricoles en montagne. Une partie de cette forêt appartient même à des propriétaires décédés sans héritiers et, en 2014, il fut décidé que ces « biens vacants et sans maîtres » reviendraient à la



© Pierrick Bourgault

La scierie historique de la famille Archimbaud se situe à Secondigny-sur-Belle (Deux-Sèvres). Ils ont fondé ensuite un autre établissement à Labouheyre (Landes), racheté Migeon (Deux-Sèvres) et Les Palettes Ariégeoises (Ariège), fondé Alpin Pellet (Savoie) et Lignatec (Italie).

commune ou à l'Etat.

Que faire d'une telle richesse ? À notre époque où la température et la pollution atteignent des records, provoqués en particulier par la civilisation du pétrole, il serait judicieux de puiser localement ses sources d'énergie et de matière. Le bois en est le meilleur exemple. La chimie « verte » veut ainsi réduire l'usage de substances néfastes pour l'environnement grâce à des procédés inspirés par les écosystèmes naturels. Exploiter les ressources fossiles, telles les hydrocarbures et rejeter des déchets fut la formule de notre ère industrielle. Il est temps de retrouver une économie circulaire recyclant ses sous-produits, à l'image de la nature.

Ainsi, construire en bois requiert moins d'énergie que de fabriquer du béton, et la démolition est également plus économe. L'agroforesterie suggère de planter des arbres dans les parcelles agricoles afin de diversifier les ressources alimentaires et les revenus. Des interactions et complémentarités se créent entre les espèces végétales, voire animales. L'élevage n'est pas oublié, les bovins adorent pâturer à l'ombre d'une peupleraie. Dans leur fonctionnement, les écosystèmes forestiers offrent des sources d'inspiration.

LES PROJETS DU FONDS ARCHIMBAUD

Doté par le groupe, ce Fonds

accompagne les initiatives d'intérêt général qui renforcent le lien entre l'Homme, l'arbre et la forêt. Il apporte un soutien aux projets de recherche inspirés des écosystèmes forestiers : chimie verte, biomimétisme, adaptation de l'Homme au changement climatique... Concrètement, le Fonds aide des projets d'agroforesterie et a créé avec l'association régionale Prom'Haies, un verger à graines collaboratif. Avec l'Association Française d'Agroforesterie, le Fonds prépare un Guide technique d'agroforesterie dédié au peuplier, à paraître en 2019. Le Fonds Archimbaud et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine lancent le premier Concours bois destiné aux

Nouvelle philanthropie et entrepreneuriat social



© Pierrick Bourgault

Toute transmission est une étape délicate. Afin d'éviter la division de l'entreprise, Jean-Pascal Archimbaud et ses trois enfants ont créé une forme originale : un Fonds actionnaire, avec l'aide de Prophil, expert « en modèles économiques innovants au service du bien commun ». Cette société de conseil a été créée par Virginie Seghers, spécialiste de la nouvelle philanthropie et de l'entrepreneuriat social, et Geneviève Ferone Creuzet, pionnière de la finance responsable et du développement durable. www.prophil.eu

étudiants en architecture. Trophée Béton et Construire l'Acier existaient pour béton ou acier, mais aucun pour le bois, matériau naturel, solide et durable.

« Construire grand et haut en bois » donnera ainsi aux participants l'occasion de pratiquer leur créativité et de se confronter aux experts du secteur. Le Fonds Archimbaud encourage également l'utilisation originale de palettes de récupération par des bricoleurs ingénieux et des artistes du détournement, toujours dans le principe d'une économie circulaire.

PIERRICK BOURGAULT

ARCHIMBAUD : UNE SAGA FAMILIALE

Éleveurs de bovins dans les Deux-Sèvres et propriétaires d'un minuscule moulin à eau, les Archimbaud sont devenus, en une génération, le premier fabricant français de planche à palettes.

« Avec de l'eau et du bois, on peut tout faire » affirme Claude Archimbaud, né en 1935.

Avec son épouse Bernadette, ils poursuivent l'élevage laitier familial jusqu'en 1975, tout en débitant des troncs pour les artisans locaux. Or le marché du bois d'ébénisterie s'écroule, tandis que celui de la planche à palettes croît avec les transports routiers.

Né en 1961, leur fils Jean-Pascal sait valoriser en planche à palettes les petits troncs dont personne ne

voulait, les sous-produits en granulés de chauffage et écorces pour les jardinerie, tandis que les déchets ultimes brûlent dans leur centrale à vapeur pour l'EDF. Un bel exemple d'économie circulaire. Aujourd'hui, le groupe emploie plus de 200 personnes sur 7 sites, assemble 2,5 millions de palettes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 50 millions d'euros.



© Pierrick Bourgault

FOCUS Le Fonds Archimbaud

Lancé en 2016 par Jean-Pascal Archimbaud et ses enfants, c'est l'un des premiers fonds actionnaires français. Dans une dynamique d'innovation sociale et environnementale, il vise à retisser et développer des liens durables entre l'Homme, l'arbre et la forêt. Il soutient des projets relatifs à l'agroforesterie, la préservation de la biodiversité, la recherche

(biomimétisme, chimie verte...) et la réutilisation du bois à des fins de création artistique ou sociale. www.fonds-archimbaud.org

